



PLAN STRATÉGIQUE 2024-2028



Ville de
MONT-TREMBLANT

LE CONSEIL MUNICIPAL

2021-2025

Luc Brisebois, maire

Julie Godard, directrice générale

Tyler Cook, district 1

Billie-Jeanne Graton, district 2

Dominique Laverdure, district 3

Joël Charbonneau, district 4

Catherine Drouin, district 5

Sylvie Vaillancourt, district 6

Guyline Lyras, district 7

Roxanne Lacasse, district 8



Ville de
MONT-TREMBLANT

CONSEIL MUNICIPAL
2021 | 2025



TYLER COOK
CONSEILLER DISTRICT 1



BILLIE-JEANNE GRATON
CONSEILLÈRE DISTRICT 2



LUC BRISEBOIS
MAIRE



CATHERINE DROUIN
CONSEILLÈRE DISTRICT 5



SYLVIE VAILLANCOURT
CONSEILLÈRE DISTRICT 6



DOMINIQUE LAVERDURE
CONSEILLÈRE DISTRICT 3



JOËL CHARBONNEAU
CONSEILLER DISTRICT 4



JULIE GODARD
DIRECTRICE GÉNÉRALE



GUYLAINE LYRAS
CONSEILLÈRE DISTRICT 7



ROXANNE LACASSE
CONSEILLÈRE DISTRICT 8



Une ville durable, prospère et inclusive

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan stratégique 2024-2028 de la Ville de Mont-Tremblant. Ce plan est le reflet de notre engagement collectif à bâtir une communauté durable, prospère et inclusive. Il découle d'une démarche participative et d'une vision claire de l'avenir, qui ont permis de cerner nos priorités tout en prenant en compte les besoins présents et futurs de notre ville.

Notre ambition est de créer un environnement où chaque citoyen·ne peut s'épanouir tout en assurant la protection de nos ressources naturelles et le développement durable de notre territoire. En travaillant ensemble, nous pourrions concrétiser cette vision et garantir un avenir prometteur pour Mont-Tremblant et ses générations futures.

Je vous remercie de votre confiance et de votre collaboration continue.

Luc Brisebois
Maire
Ville de Mont-Tremblant





Faire face aux défis de demain

La mise en œuvre de notre Plan stratégique 2024-2028 marque un tournant important pour la Ville de Mont-Tremblant. Ce document représente non seulement une feuille de route pour les prochaines années, mais aussi une véritable promesse d'innovation et de résilience face aux défis qui nous attendent.

Avec ce plan, nous renforçons notre engagement à offrir des services de qualité, à promouvoir une gouvernance transparente et à valoriser les initiatives citoyennes. Nous mettons tout en œuvre pour moderniser nos infrastructures et améliorer notre qualité de vie collective, tout en respectant notre environnement naturel exceptionnel.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel municipal, les élu·e·s et les partenaires qui ont contribué à cette démarche. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir durable et harmonieux pour Mont-Tremblant.

Julie Godard
Directrice générale
Ville de Mont-Tremblant





ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Ce plan est le résultat d'une démarche participative impliquant les membres du conseil municipal, le personnel de la Ville, la population de Mont-Tremblant et plusieurs partenaires locaux.

Entre mai et novembre 2023, la Ville de Mont-Tremblant a entrepris une vaste démarche de consultation, de réflexion stratégique, de discussions et d'écoute menée avec l'appui de la firme Humance.



ÉVALUATION ET DIAGNOSTIC DE LA VILLE

Printemps 2023

Analyse du passé et du présent

Des **ateliers de cocréation** ont permis d'évaluer à la fois les atouts et les défis actuels de la Ville, d'indiquer nos fiertés et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations.

Analyse organisationnelle et territoriale

Un examen détaillé des capacités organisationnelles et des caractéristiques territoriales ont permis d'identifier les opportunités et les menaces qui pourraient influencer le développement futur de la ville.





CONSULTATIONS

Automne 2023

Ateliers de consultation avec divers groupes citoyens, des gens d'affaires, des membres du milieu associatif et le personnel municipal.

Sondage auquel 1050 personnes ont exprimé leurs attentes et aspirations.



ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE

Hiver-printemps 2024

Réflexion stratégique et rédaction des orientations

Cette étape a permis de rassembler les idées innovantes, d'évaluer les propositions issues des ateliers et consultations, d'élaborer une vision partagée pour l'avenir de Mont-Tremblant.



Regards sur notre ville

Cette démarche participative a permis à la Ville de Mont-Tremblant de porter un regard sur le passé, le présent et l'avenir, en s'appuyant sur une vision collective et des valeurs partagées.

Les objectifs étaient :

1. Revoir l'énoncé de **mission** pour refléter les réalités actuelles et futures.
2. Définir une **vision** inspirante pour l'avenir de Mont-Tremblant.
3. Identifier les **valeurs** organisationnelles qui guideront les actions et les décisions de la Ville.
4. Déterminer des **aspirations** claires et des **projets porteurs** pour concrétiser cette vision.





MISSION

Offrir des **services** soutenant la **qualité** et la **pérennité** de notre milieu de vie.



VISION

Cocréer une ville **inspirante** aux abords de la **montagne** où notre communauté **accueillante** s'épanouit et où la nature est **valorisée**.



VALEURS

Ouverture

Être réceptive aux idées nouvelles et aux opinions pour faire émerger le meilleur de ce que nous avons à offrir.

Détermination

Garder le cap sur nos objectifs et nos décisions malgré les difficultés qui peuvent se présenter.

Proactivité

Agir en anticipant les besoins et défis futurs, et prendre des initiatives afin de réaliser notre plan pour la ville.

ASPIRATIONS

Le Plan stratégique 2024-2028 repose sur **sept aspirations** fondamentales qui reflètent les grandes orientations que la Ville de Mont-Tremblant s'engage à suivre pour répondre aux défis actuels et futurs. Dans les sections suivantes, les aspirations ne sont pas présentées selon un ordre de priorité : elles font partie d'une stratégie globale de développement. Chaque aspiration est soutenue par des **projets porteurs**, avec des **objectifs** clairs à atteindre en 2028, visant à concrétiser ces orientations en **actions concrètes**.

PROJETS PORTEURS

Résultats attendus en 2028 >



Aspiration 1

PROTÉGER NOS RESSOURCES NATURELLES

Mont-Tremblant se distingue par sa richesse naturelle exceptionnelle qui est également fragile et soumise à des pressions croissantes causées par l'urbanisation, le tourisme et les changements climatiques. Protéger ces ressources naturelles est essentiel non seulement pour préserver la biodiversité, mais aussi pour maintenir une qualité élevée pour la population actuelle et future.

1.1

Maintenir et mettre en valeur plus de la moitié de notre territoire en espaces verts ou naturels



Un milieu qui favorise une régulation climatique, une qualité de vie, un maintien et une mise en valeur de la biodiversité et des milieux urbains verts.

1.2

Protéger nos bassins versants de lacs et de rivières



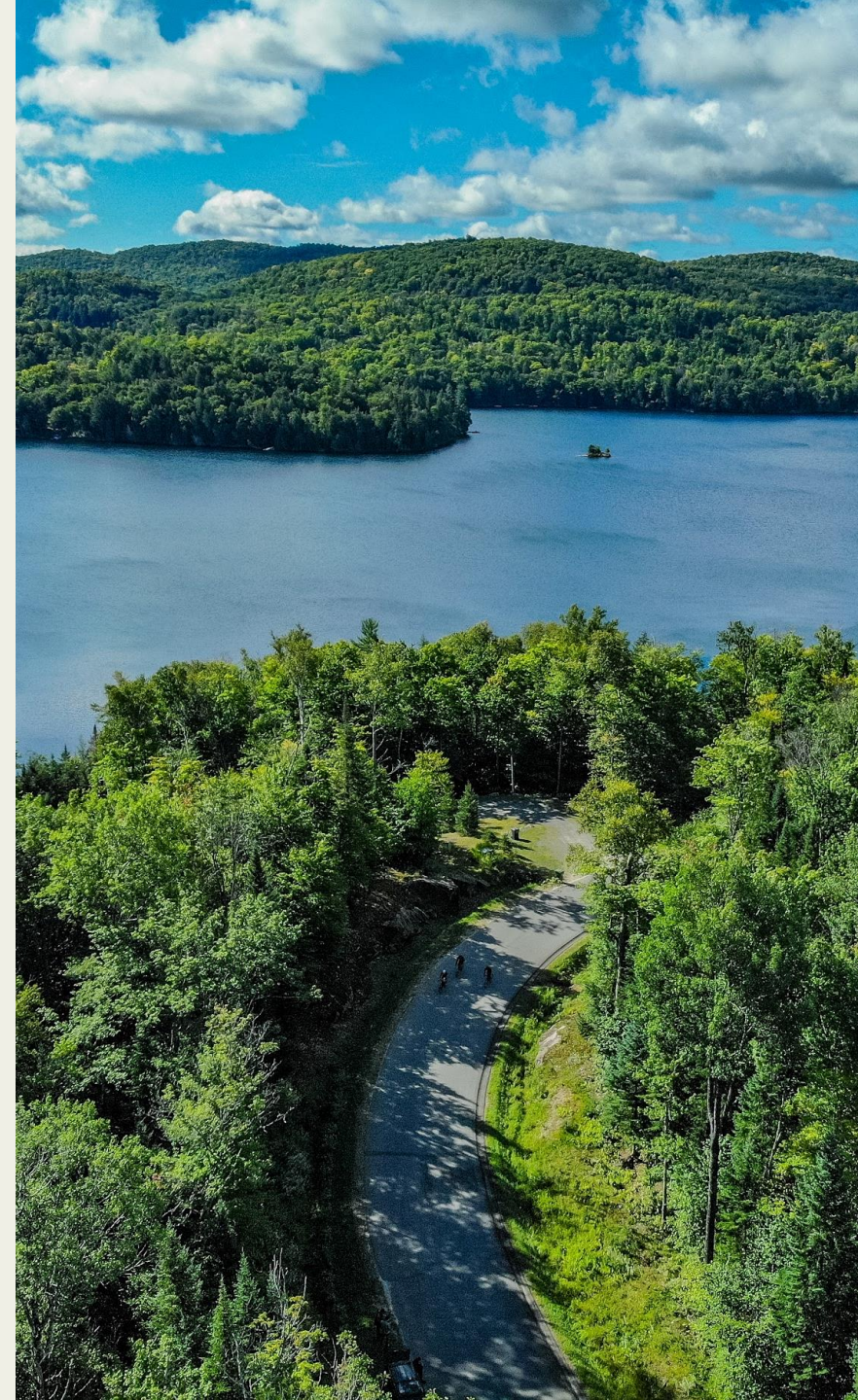
Des lacs en santé dont le niveau trophique est maintenu ou amélioré, des espèces exotiques envahissantes, limitées, une biodiversité indigène, riche.

1.3

Connecter nos milieux naturels et nos milieux de vie par des corridors verts ou écologiques



Une approche intégrée qui renforce à la fois la biodiversité et la qualité de vie des habitants tout en favorisant une gestion durable des ressources naturelles.



PROJETS PORTEURS

Résultats attendus en 2028 >



Aspiration 2

RÉALISER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mont-Tremblant connaît une croissance rapide qui nécessite une approche équilibrée, durable et respectueuse de l'environnement pour garantir un développement à long terme.

2.1

Élaborer et mettre en œuvre un plan d'urbanisme axé sur le développement durable et sur une offre d'habitation diversifiée.

- > Une nouvelle réglementation d'urbanisme qui intègre les trois piliers du développement durable et qui est entrée en vigueur.
- > Une ville facilitatrice de la diversité dans l'offre de logement, dont l'abordabilité et la mixité.

2.2

Mettre en place les conditions propices au développement des affaires qui favorisent la diversification économique.

- > Un environnement d'affaires dynamique et résilient, complémentaire au secteur touristique, bénéfique tant pour les entreprises que pour les collectivités locales.

2.3

Soutenir l'implantation de services liés à la santé et à l'éducation.

- > Une Ville facilitatrice des projets reliés à la santé et à l'éducation répondant aux besoins de la population.



PROJETS PORTEURS

Résultats attendus en 2028 >



Aspiration 3

OPTIMISER L'IMPLICATION CITOYENNE

La participation active des citoyens dans la prise de décisions est cruciale pour une gouvernance plus transparente et inclusive, ainsi que le développement harmonieux de Mont-Tremblant.

3.1

Renforcer nos communications avec l'ensemble de la population.

- > *Des communications qui contribuent à faire de la Ville de Mont-Tremblant une organisation proactive et engagée qui tend à être inclusive.*

3.2

Encourager l'implication citoyenne dans les projets de la Ville.

- > *Un engagement accru de la population visant à enrichir des projets, les rendant plus pertinents et mieux adaptés aux besoins locaux.*

3.3

Soutenir des projets citoyens.

- > *Des projets citoyens porteurs qui sont des facteurs de la cohésion sociale et qui intègrent les voix de différents groupes, garantissant que les besoins variés de la population sont pris en compte.*



PROJETS PORTEURS

Résultats attendus en 2028 >



Aspiration 4

DÉPLOYER UNE OFFRE DE SERVICES RESPONSABLE ET AGILE

Pour répondre aux besoins diversifiés de sa population, Mont-Tremblant veut moderniser ses services, en les rendant plus accessibles, efficaces et adaptés aux défis actuels, notamment ceux liés aux changements climatiques.

4.1

Bonifier notre offre de services sportive, culturelle, de loisir et communautaire.



Une ville reconnue pour favoriser le bien-être individuel et communautaire en offrant des possibilités de loisirs qui reflètent les besoins de sa communauté.

4.2

Moderniser le transport actif et collectif.



Une offre de transport durable et la promotion de mobilités actives qui contribuent à faire de Mont-Tremblant une ville plus vivable, dynamique et respectueuse de l'environnement.

4.3

Veiller à la sécurité citoyenne, notamment dans le contexte des changements climatiques.



Une performance et une communication améliorées en gestion de crise, notamment dans le contexte des changements climatiques.



Des infrastructures et des installations mieux adaptées aux risques inhérents des changements climatiques.



PROJETS PORTEURS

Résultats attendus en 2028 >



Aspiration 5

MAINTENIR, ADAPTER ET DÉVELOPPER NOS INFRASTRUCTURES

Une gestion efficace et rigoureuse des infrastructures municipales est nécessaire pour soutenir la croissance de Mont-Tremblant et améliorer la qualité de vie des résident·e·s, tout en favorisant l'innovation et l'efficacité.

5.1

Assurer la saine gestion des actifs municipaux

- > Des ressources financières et humaines optimisées conduisant à des économies et à une efficacité accrue.
- > Des infrastructures bien entretenues garantissant des services de qualité pour les citoyens (tels l'eau, les transports, les espaces publics).

5.2

Consolider les infrastructures réseautiques et des télécommunications

- > Des systèmes informatiques et de télécommunication fiables permettant d'augmenter la productivité.
- > La capacité à réagir rapidement et efficacement en cas d'incident de sécurité, minimisant les impacts.



PROJETS PORTEURS

Résultats attendus en 2028 >



Aspiration 6

BÂTIR UNE CULTURE DE TRAVAIL ÉPANOUISSANTE

Le succès de Mont-Tremblant repose sur l'engagement et le bien-être de ses employé·e·s. En améliorant les conditions de travail et en renforçant sa culture organisationnelle, la Ville vise à attirer et à retenir les talents nécessaires pour atteindre ses objectifs stratégiques.

6.1

Augmenter notre capacité d'attraction et de rétention des employé·e·s.



Un environnement de travail où le personnel se déclare engagé, satisfait et épanoui.

6.2

Actualiser les conditions de travail.



Une culture de collaboration favorisant le développement professionnel et l'amélioration continue.

6.3

Optimiser la structure organisationnelle.



Une efficacité et une performance accrue de l'organisation municipale.



PROJETS PORTEURS

Résultats attendus en 2028 >



Aspiration 7

ASSURER UNE SAINE GESTION FINANCIÈRE

L'utilisation optimale des ressources financières, la maîtrise des dépenses et une planification proactive pour répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté sont des pratiques qui permettent d'anticiper les investissements prioritaires et d'assurer la pérennité des services publics.

7.1

Élaborer une Politique de gestion de la dette



L'optimisation de la gestion financière des ressources.

7.2

Établir une planification financière stratégique à long terme



Un cadre financier plus prévisible.



VERS UN PLAN D'ACTION

Le **Plan stratégique 2024-2028** de la Ville de Mont-Tremblant constitue une feuille de route globale pour le personnel et le Conseil municipal. Un plan d'opération annuel découlera de ces orientations stratégiques et dictera les décisions budgétaires. Ce plan d'action a comme objectif de préciser les initiatives prioritaires, les ressources nécessaires, les délais d'exécution, ainsi que certains indicateurs de performance pour la mise en œuvre de chaque objectif identifié dans le plan stratégique. La Ville procédera également à un suivi régulier des progrès réalisés et à une évaluation continue de l'impact des initiatives mises en place.

> Plan stratégique 2024-2028

	Aspirations		Projets porteurs	
Mission Offrir des services soutenant la qualité et la pérennité de notre milieu de vie.	Protéger nos ressources naturelles		- Maintenir et mettre en valeur plus de la moitié de notre territoire en espaces verts ou naturels. - Protéger nos bassins versants de lacs et de rivières. - Connecter nos milieux naturels et nos milieux de vie par des corridors verts ou écologiques.	
Vision Cocréer une ville inspirante aux abords de la montagne où notre communauté accueillante s'épanouit et où la nature est valorisée.	Réaliser un développement durable		- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'urbanisme axé sur le développement durable et sur une offre d'habitation diversifiée. - Mettre en place les conditions propices au développement des affaires qui favorisent la diversification économique. - Soutenir l'implantation de services liés à la santé et à l'éducation.	
	Optimiser l'implication citoyenne		- Renforcer nos communications avec l'ensemble de la population. - Encourager l'implication citoyenne dans les projets de la Ville. - Soutenir des projets citoyens.	
Valeurs OUVERTURE Être réceptive aux idées nouvelles et aux opinions pour faire émerger le meilleur de ce que nous avons à offrir. DÉTERMINATION Garder le cap sur nos objectifs et nos décisions malgré les difficultés qui peuvent se présenter. PROACTIVITÉ Agir en anticipant les besoins et défis futurs, et prendre des initiatives afin de réaliser notre plan pour la ville.	Déployer une offre de services responsable et agile		- Bonifier notre offre de services sportive, culturelle, de loisir et communautaire. - Moderniser le transport actif et collectif. - Veiller à la sécurité citoyenne, notamment dans le contexte des changements climatiques.	
	Maintenir, adapter et développer nos Infrastructures		- Assurer la saine gestion des actifs municipaux. - Consolider les infrastructures réseautiques et des télécommunications	
	Bâtir une culture de travail épanouissante		- Augmenter notre capacité d'attraction et de rétention des employé-e-s. - Actualiser les conditions de travail. - Optimiser la structure organisationnelle.	
	Assurer une saine gestion financière		- Élaborer une politique de gestion de la dette - Établir une planification financière stratégique à long terme	

FAITS SAILLANTS 2024

Protéger nos ressources naturelles

En 2024, la Ville a renforcé sa volonté de protéger les milieux naturels avec le dépôt d'un projet de conservation de 253 hectares en terres publiques. Des efforts ont été concentrés sur la qualité des bandes riveraines et la préservation des lacs Mercier, Moore et Tremblant. Le site de Gray Rocks a été étudié pour devenir un centre de plein air intégré au réseau de mobilité, en complément de l'analyse pour relier le P'tit Train du Nord au centre-ville, soutenant une vision durable et récréative du territoire.



Déployer une offre de services responsable et agile

La reprise de la gestion interne des plateaux sportifs, la révision des politiques de soutien aux organismes et la bonification des loisirs, comme les activités aquatiques, ont permis d'adapter les services aux besoins évolutifs de la communauté. L'introduction des autobus GNR et l'étude d'optimisation du transport collectif ont consolidé l'engagement de la Ville en mobilité durable.



Réaliser un développement durable

L'adoption d'une politique d'habitation et la mise en place d'une écotaxe GES ont renforcé la stratégie environnementale et urbaine, tout en intégrant des normes visant à contrer les îlots de chaleur et la pollution lumineuse. La Ville a fait un investissement majeur pour les infrastructures du Pôle santé et a soutenu des projets structurants, tels que les CPE et la cour d'école verte. Elle a créé des partenariats avec des acteurs clés comme Tourisme Mont-Tremblant, Mont X et la CDE de la MRC des Laurentides.



Maintenir, adapter et développer nos infrastructures

La gestion des infrastructures a été optimisée grâce à un système informatisé des compteurs d'eau et à la création d'un comité de gestion des actifs. Plusieurs interventions ont été réalisées pour réparer et assurer la pérennité des équipements municipaux. En plus d'étendre ses réseaux de télécommunication à l'ensemble des bâtiments de la Ville, elle a priorisé les actions visant la cybersécurité en renforçant ses plateformes en ligne.



Optimiser l'implication citoyenne

La participation citoyenne a été au cœur des initiatives, avec des consultations publiques, des sondages pour des projets stratégiques et des comités citoyens sur des enjeux majeurs. La Ville a également misé sur le marketing numérique et des événements communautaires, comme la Journée du grand nettoyage, pour renforcer son lien avec la population.



Bâtir une culture de travail épanouissante

Pour attirer et retenir les talents, des événements de reconnaissance et une réorganisation de la structure interne ont dynamisé les équipes. La création de nouvelles directions adjointes a permis d'aligner les efforts sur la performance organisationnelle et le développement durable, renforçant ainsi l'efficacité municipale.



PRINCIPALES ACTIONS 2025

Aspiration 1 > Protéger nos ressources naturelles

1.1 Maintenir et mettre en valeur plus de la moitié de notre territoire en espaces verts ou naturels.

- Définir ce qu'est un milieu naturel et cibler les milieux naturels de plus haute valeur écologique.
- Définir les usages des milieux naturels.
- Transformer le site Gray Rocks en centre naturel de plein air et protégé.
- Augmenter l'indice de canopée en milieu urbain avec des plantations d'arbres.

1.2 Protéger nos bassins versants de lacs et de rivières

- Aménager une station de lavage de bateau.
- Implanter des compteurs d'eau intelligents.
- Mettre en œuvre le plan de gestion des actifs en eau.
- Sensibiliser les citoyen-ne-s à la conformité des installations septiques.
- Revoir les dispositions sur la capacité de support des lacs dans le cadre de la refonte réglementaire.
- Réaliser une étude sur la capacité des lacs et apporter un support financier pour les projets et le plan d'action en découlant.
- Cibler des actions découlant des études intégrées de bassins versants pour la restauration de l'affluent

1.3 Connecter nos milieux naturels et nos milieux de vie par des corridors verts ou écologiques.

- Finaliser l'identification des corridors écologiques.
- Planifier le réseau des pistes multifonctionnelles pour augmenter la connexion des quartiers de vie et des espaces naturels.
- Connecter Gray Rocks au réseau P'tit Train du Nord et au Domaine Saint-Bernard.

Aspiration 2 > Réaliser un développement durable

2.2 Élaborer et mettre en œuvre un plan d'urbanisme axé sur le développement durable et sur l'offre d'habitation diversifiée

- Intégrer les principes durables dans l'urbanisme.
- Mettre en œuvre la Politique d'habitation.
- Amorcer la mise en place des actions pour atténuer la crise du logement et de la main-d'œuvre.
- Étudier les possibilités de la démarchandisation du foncier liées à l'habitation et au commerce.

2.3 Mettre en place les conditions propices au développement des affaires qui favorisent la diversification économique

- Mettre en place un bureau de projets de développement durable.
- Mettre en place une démarche de développement durable via des processus d'évaluation, des pratiques et de prises de décision.
- Soutenir les alternatives à l'économie linéaire conventionnelle (par exemple : économie sociale, économie circulaire, économie de partage, etc.)
- Planifier la structure de gouvernance du réseau de sentiers et de son développement.

2.3 Soutenir l'implantation de services liés à la santé et à l'éducation.

- Élaborer un plan d'action contre l'itinérance.
- Soutenir le développement du Pôle santé par la mise en place d'un cadre réglementaire.

PRINCIPALES ACTIONS 2025

Aspiration 3 > Optimiser l'implication citoyenne

3.1 Renforcer nos communications avec l'ensemble de la population

- Développer une plateforme de consultation en ligne.
- Mettre en place une application mobile soutenue par un nouveau site internet centré sur les citoyen·ne·s.
- Adopter une Politique pour la gestion des plaintes et requêtes citoyennes soutenue par une nouvelle plateforme de demandes citoyennes.
- Mettre à jour la Politique des communications.
- Élaborer une Politique de participation citoyenne.

3.2 Encourager l'implication citoyenne dans les projets de la Ville

- Former un comité jeunesse.
- Former un comité de suivi pour la mise en place d'un Plan d'action de la Politique culturelle.
- Élaborer une Politique familiale et mandater un comité de suivi pour la mise en place d'un plan d'action.
- Encourager le bénévolat dans diverses activités de la Ville.

3.3 Soutenir des projets citoyens afin d'améliorer leur milieu de vie

- Élaborer un programme de reconnaissance et de soutien aux initiatives citoyennes visant à améliorer leur milieu de vie.
- Promouvoir les activités du comité de quartier.

Aspiration 4 > Déployer une offre de services responsable et agile

4.1 Bonifier notre offre de services sportive, culturelle, de loisir et communautaire

- Élaborer un Plan directeur des loisirs ainsi qu'une politique MADA et familiale et veiller à ce que l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accès soient des considérations primordiales dans tous les domaines de la programmation et de la prestation de services.
- Adopter un Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

4.2 Moderniser le réseau de transport actif et collectif

- Optimiser le réseau de transport collectif interne de la Ville.
- Élaborer un plan de mobilité durable incluant les mesures compensatoires lors des périodes de pointes.
- Mettre en œuvre des priorités du comité de mobilité durable.

4.3 Veiller à la sécurité citoyenne, notamment dans le contexte des changements climatiques

- Promouvoir le système d'alerte de masse afin d'augmenter le nombre d'abonné·e·s
- Réaliser et diffuser une capsule vidéo pour la trousse 72 h.
- Réaliser une campagne d'information sur les différents messages qui pourraient circuler (ex. : vents violents, chaleur extrême, inondations, etc.)
- Évaluer les interventions requises dans le secteur village pour augmenter la résilience des réseaux d'égout.
- Renforcer la résilience communautaire avec des campagnes de sensibilisation aux risques environnementaux.
- Améliorer l'accessibilité des loisirs avec une politique inclusive.



PRINCIPALES ACTIONS 2025



Aspiration 5 > Maintenir, adapter et développer nos infrastructures

5.1 Assurer une saine gestion des actifs municipaux

- Auditer et moderniser le réseau d'aqueduc et d'égout.
- Favoriser les rénovations écoénergétiques.
- Finaliser la transition vers des infrastructures numériques sécurisées.
- Réaliser des projets en lien avec le Plan directeur d'égout sanitaire du centre-ville.
- Effectuer la transition vers des compteurs d'eau intelligents.
- Poursuivre des actions ciblées du Plan climat.
- Réaliser des actions découlant du Plan de foresterie urbaine.
- Réaliser des projets de rénovation ou de construction d'actifs municipaux qui prend en compte l'efficacité énergétique et la décarbonation.

5.2 Consolider les infrastructures réseautiques et des télécommunications

- Finaliser la reconstruction intégrale des infrastructures réseautiques.
- Élaborer une Politique de cybersécurité.



Aspiration 6 > Bâtir une culture de travail épanouissante

6.1 Augmenter notre capacité d'attraction et de rétention des employé-e-s

6.2 Actualiser les conditions de travail

- Mettre en place un intranet.
- Réaliser des activités de consolidation d'équipe.
- Mettre en place un comité de reconnaissance.

6.3 Optimiser la structure organisationnelle

- Réaliser un audit de performance de certains services.

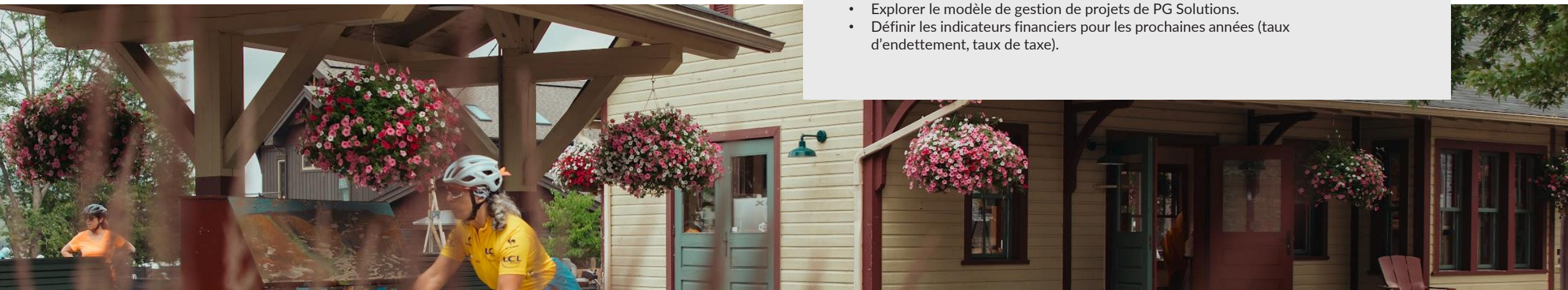


Aspiration 7 > Assurer une saine gestion financière

7.1 Élaborer une politique de gestion de la dette

7.2 Établir une planification financière stratégique à long terme

- Adopter une Politique de gestion de la dette.
- Définir les seuils visés de taxation.
- Se départir d'actifs immobiliers.
- Explorer le modèle de gestion de projets de PG Solutions.
- Définir les indicateurs financiers pour les prochaines années (taux d'endettement, taux de taxe).



Sources et références

Plans et Politiques

- Plan d'urbanisme (2008)
- Plan climat 2021-2025
- Plan d'action en environnement 2021-2025
- Plan directeur des parcs et des sentiers (2018)
- Politique de gestion durable de l'accès aux plans d'eau (2022)
- Politique de l'eau (2007)
- Plan stratégique 2019-2023

Autres documents

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. *Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030*. 2018. 80 pages.

Statistiques

- Ville de Mont-Tremblant (2022). *Rapport du Service de Développement économique. Projection de la population - Cession de terrain CSS*. 11 août 2022.
- Institut de la statistique du Québec, *exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Estimations démographiques annuelles*. Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2022).

Adopté le 20 janvier 2025

L'information contenue dans cette publication était exacte au moment de sa conception.
Sous réserve de modification.